

La péréquation : appelons un chat un chat

Le 2 mars 2007

On nous dit

- que "*la péréquation augmente la capacité fiscale des provinces moins bien nanties au niveau d'une norme commune, mais elle ne diminue pas celle des provinces plus riches.*" (page 4, du Rapport du Groupe d'experts sur la péréquation et la formule de financement des territoires).
- que *la péréquation est dans l'intérêt des provinces qui n'en touche pas parce qu'elle leur donne davantage d'autonomie* (moins d'interférences du gouvernement fédéral) *pour établir des mesures sociales plus conformes aux besoins de leur population* (propos de Ken Boessenkool et Evan Wilson rapportés dans l'article de Rudy Le Cours publié dans La Presse, le jeudi 22 février).
- que *la péréquation n'implique pas de transferts d'argent de l'Alberta vers le Québec* (lettre de Ken Boessenkoll publiée par le Globe and Mail, le 7 février dernier)

Tous ces énoncés ne tiennent pas compte du fait qu'il y a une différence entre la notion de province et la notion de gouvernement de cette province.

La péréquation est un programme fédéral qui permet de transférer des fonds (ou capitaux) des provinces les plus riches vers les provinces les moins bien nanties. Le gouvernement fédéral collecte 11 milliards de dollars auprès de l'ensemble des contribuables canadiens via ses impôts et ses taxes et remet ces fonds aux gouvernements des provinces les moins bien nanties selon une formule de répartition. Les gouvernements provinciaux qui reçoivent des droits de péréquation obtiennent un transfert du gouvernement fédéral qui est supérieur au montant que leurs propres contribuables contribuent au financement de ce programme. Ceci correspond à une entrée nette de fonds sur le territoire de ces provinces. Pour les provinces les plus riches dont le gouvernement ne reçoit pas de droits de péréquation, ce programme implique une sortie nette de capitaux.

Ainsi en 2003-2004, le gouvernement du Québec a reçu 3,7 \$ milliards et ses contribuables ont versé environ 2,1 \$ milliards pour une entrée nette de fonds de 1,5 \$ milliards. Pour l'Ontario dont le gouvernement n'a pas reçu de droits de péréquation, la contribution de ses contribuables (une sortie nette de fonds) se chiffrait à environ 4,1 \$ milliards. Le programme de péréquation implique présentement une sortie nette de fonds pour l'Ontario et l'Alberta faisant en sorte la capacité fiscale du gouvernement de ces deux provinces est réduite par ce programme. Pensons au principe des vases communicants.

Il n'y aurait pas de programme de péréquation si les gouvernements provinciaux recevaient tous, sous forme de transferts fédéraux, le même montant que leurs contribuables contribuent au financement de ce programme.

La péréquation est donc un programme qui permet de faire des transferts nets de fonds des provinces les plus riches vers les provinces les moins bien nanties. Les contribuables des provinces pour qui ce programme représente des sorties nettes de fonds acceptent une

telle situation 1) parce qu'ils veulent aider les citoyens des autres provinces à recevoir de meilleures services de leur propre gouvernement provincial (principe d'entraide) et 2) parce qu'un jour la situation économique pourrait se renverser et qu'ils pourraient être les bénéficiaires de l'aide des autres provinces (principe d'assurance).

Jean-Pierre Aubry
Président du Comité des politiques publiques
Association des économistes québécois

POUR PLUS D'INFORMATION VOIR : <http://www.eqtf-pffft.ca/submissions/AnalyserLeProgrammeDePerequation.pdf>
